



# Lasne Nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64  
[www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

En matière d'Urbanisme et  
d'Aménagement du Territoire

## NOTRE PHILOSOPHIE D'INTERVENTION EST-ELLE À REVOIR ?

D'aucuns diront que c'est plutôt notre philosophie de non-intervention qui serait à revoir... Récemment en effet, certains de nos membres, outrés de voir leur environnement se dégrader par des constructions intempestives, ont trouvé que nous étions trop mous dans nos rapports avec les autorités politiques. Qu'on ne nous écoute pas assez. Que, pour mieux rencontrer nos objectifs statutaires, nous devrions faire plus de tapage.

Cela vaut évidemment qu'on y réfléchisse, et qu'on en discute.  
Voici quelques éléments qui peuvent servir à cela.

### Ce que nous sommes

Une association sans but lucratif, dont les statuts précisent les buts. Ces buts sont, en résumé : "défense et protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie, tout particulièrement à Lasne et dans ses environs immédiats". Bien sûr, sur cette base on pourrait concevoir qu'à l'instar de Green Peace nous nous mettions à créer des "événements", que nous nous lancions dans des opérations commando musclées proprement médiatisées. Ou, plus modestement, que nous recueillions des signatures sur des pétitions, organisations des manifs et protestations de façon plus publique que nous ne le faisons. De fait on ne nous voit plus beaucoup sur TVCom, les articles de notre bulletin trimestriels ne sont que rarement fracassants et, dans l'idée qu'on n'a pas besoin d'un canon pour tuer une mouche, nous évitons en principe d'alerter la grande presse, sans renoncer totalement à recourir à ce moyen dans des cas extrêmes.

Tout cela est vrai. C'était vrai aussi, il y a douze ou treize ans de cela. Quand notre section "Urbanisme" a pris forme, nous avons fait un autre choix. C'est d'ailleurs

(suite page 2)

## QUAND aurons-nous un bus à la demande à Lasne ?

Cette question était sur toutes les lèvres des participants à la table ronde organisée le vendredi 19 mars par la cellule Mobilité de Lasne Nature avec le soutien de l'Échevinat de la Mobilité de la Commune de Lasne.

Malgré le temps peu clément, une cinquantaine de personnes avaient rejoint le centre sportif et culturel de Lasne pour écouter les différents orateurs invités: M. Michel Barette des TEC, M. Pierre Hamelryckx de la société DE LIJN, M. Philippe Matthis, Échevin de la Mobilité de La Hulpe, M. Tacheron du bureau d'études TRANSITEC et M. Christian THOMAS, Échevin de la Mobilité à Lasne.

Le public fut particulièrement intéressé par le fonctionnement de la "Navette", un bus de taille réduite (20 places) qui relie les différents quartiers de La Hulpe à la gare en assurant une correspondance avec la ligne SNCB vers Bruxelles et, dans l'autre sens, vers Ottignies-Namur. Actuellement la navette circule chaque semaine du lundi au vendredi de 6h50 à 9 h le matin et de 16 h15 à 19 h en soirée. Coût pour l'usager : 4,96 € par mois en complément de sa carte-train.

Ce service est né de la volonté de l'Échevin de la Mobilité de la commune de La Hulpe d'apporter une solution concrète aux problèmes de mobilité dans sa commune et de renforcer l'attractivité des transports en commun dans l'optique de l'arrivée prochaine du RER.

Mais c'est surtout le concept "Belbus" qui a ravi les participants présents à cette table ronde. Le Belbus s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la Région flamande de mettre un arrêt de bus à moins de 750 m de toute habitation. Pour ce faire, outre les lignes régulières classiques, un système de bus à la demande a été mis en place dans quelques communes du Brabant flamand. Régulièrement, de nouvelles communes adhèrent à ce concept. Ce qui différencie le Belbus d'un taxi classique, c'est que celui-ci ne s'arrête pas devant votre porte mais à des arrêts prédéfinis. Seul l'itinéraire est variable en fonction de la demande. Pour prendre le Belbus, vous devez téléphoner la veille à la centrale Belbus en communiquant le lieu de départ et d'arrivée ainsi qu'éventuellement l'heure du train en cas de correspondance.

À la question de savoir si de tels projets pourraient voir le jour à Lasne, M. Thomas, Échevin de la Mobilité, s'est montré relativement évasif en évoquant la

politique d'orthodoxie budgétaire que la Commune a toujours poursuivie. Il a rappelé que la Commune dispose désormais de très beaux abribus, mais point d'engagement précis pour le moment sur des solutions nouvelles en matière de déplacement. Il a souligné également le peu d'intérêt marqué par les Lasnois à l'enquête qu'il avait organisée sur une navette communale. (cfr. "La vie à Lasne" de septembre 2001)

Au delà de cette table ronde, nous souhaiterions toutefois qu'une étude approfondie soit entamée dans le cadre du plan communal de mobilité sur l'opportunité de solutions alternatives à l'automobile dans notre commune. Pour justifier cette

(suite page 2)

### AU SOMMAIRE

Un bus à la demande . . . . .	1/2
Notre philosophie d'intervention . . . . .	1/2/3
La migration des batraciens . . . . .	3
La vente des pesticides . . . . .	4
On nous écrit à propos de GSM . . . . .	4
Nos éditions . . . . .	5
Cotisations . . . . .	5
Miel et vinaigre . . . . .	6/7
La nature de juin à . . . . .	6/7
Chauves souris et PCDN . . . . .	7
Biocarburants . . . . .	7
Allons nous promener . . . . .	8
Plantes et santé . . . . .	8
Quelle énergie pour ma commune ? . . . . .	8
La mobilité en Wallonie . . . . .	9
Natura 2000 à Lasne . . . . .	9
Horizon 2050 . . . . .	10
La préhistoire à l'école de Chapelle . . . . .	10
Réserve du Ru Millhous . . . . .	11
Arthur Rimbaud . . . . .	11
Agenda . . . . .	12
Nos téléphones, fax et courriel . . . . .	12
Mots croisés . . . . .	12



(suite de la page 1)

## BUS À LA DEMANDE

demande, nous vous faisons part de deux réflexions.

- La première est celle d'une dame âgée, Lasnoise de longue date, qui nous disait, avec un pincement au coeur, qu'elle serait obligée de vendre sa maison le jour où elle ne serait plus apte à conduire sa voiture, car sans celle-ci, elle serait complètement isolée. Même si nous vivons dans une commune (trop) souvent présentée comme la plus riche de Belgique, n'y aurait-il pas lieu de porter une attention plus soutenue aux besoins de déplacement des personnes âgées, à revenus modestes ou à mobilité réduite ?

- Deuxième réflexion : Lasne fait partie des communes les plus motorisées de Wallonie avec 60,8 véhicules pour 100 habitants (Institut National des Statistiques- Enquête 2001) . Ceci peut sans doute s'expliquer par le choix volontaire du Lasnois de vivre à l'écart des zones de travail, de chalandise et de loisirs en tentant de conserver, dans sa commune, le côté "rural" qui fait son charme. Ce choix de vie, cette politique de semi-ruralité, s'est construite en se fondant sur le fait que le Lasnois pouvait effectuer aisément tous ses déplacements en voiture particulière. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? Il est en effet de plus en plus admis que notre réseau routier sera vite saturé si le

parc automobile augmente encore au cours des prochaines années et si nos habitudes en matière de déplacements ne changent pas. On observe déjà les prémisses d'embouteillages à divers endroits de notre commune (ch. de Louvain par ex.). À terme, ce "tout à l'automobile" ne constitue-t-il pas un talon d'Achille pour notre Commune ?

Si vous avez des besoins non rencontrés en matière de déplacement à Lasne, si vous souhaitez nous faire part de votre avis, nous soumettre une suggestion ou un

commentaire, n'hésitez pas à nous écrire par courrier (Lasne Nature, 3, rue de Fichermont, 1380 Lasne) ou par courriel (mobilite@lasne-nature.be). Nous y ferons écho dans nos prochains bulletins trimestriels.

Afin de vous informer de façon non exhaustive, notre cellule mobilité a inventorié les solutions mises en oeuvre, en complément de l'offre classique de transport en commun, dans diverses communes du Brabant wallon. Nous vous en donnons un aperçu dans le tableau ci-dessous.

Localités	Organisé par	
	Administrations communales	CPAS
Lasne	Néant	Service d'entraide du Brabant wallon (La Hulpe) Uniquement pour soins médicaux. Rens.026332529 - Mme Bonaventure
Waterloo	Minibus avec ou sans élévateur. Véhicule break. Pour tous. 55 cents/km - Rens. adm.Comm. 02/3529814 (8h à 16h30 sauf WE)	Néant
Rixensart	Service d'entraide géré par bénévoles. Uniquement en cas de nécessité. Adm. comm. 02/6530181	Néant
Braine l'Alleud	"Chic service" voiture normale. Tél. un jour à l'avance. Pour tous. 3 €. de prise en charge + 30 cents/km - Rens. 071/515070	Néant
La Hulpe	Navette de et vers gare pour corresp. avec trains 4,96 €/ mois en complément de la carte train. Rens: 02/6343078	Service d'entraide du Brabant wallon (La Hulpe) Uniquement pour soins médicaux. Rens : 010/6534783
Ottignies	Néant	Bénévoles en voiture privée vers hopitaux et médecins. Prise en charge: 2 € + 25 cents:km Rens.: 010/436511
Genappe	Néant	ASBL " Coup de pouce" - Médecins-hopitaux-courses. Pour tous 25 cents/km Rens.: 067/645450 - 067/639977
Incourt	Néant	"Taxi Caddy" Pour tous - 2 voitures. 1,25 € déplac. dans commune - 2,50 € : dépl. environs 5 vers Wavre. Rens. 010/888094 (Mme Seha)

(suite de la page 1)

# NOTRE PHILOSOPHIE D'INTERV

ce choix que certains de nos membres contestent aujourd'hui.

## Le choix des armes

Il s'agissait pour nous, et il s'agit toujours, quand quelque chose menace notre environnement, d'obtenir des autorités compétentes :

1. qu'elles prennent et appliquent des décisions,
  2. que ces décisions soient compatibles avec la législation protectrice de l'environnement (au sens large : décrets wallons, monuments et sites classés, code, jugements de tribunaux, arrêts du Conseil d'Etat).
- Pour obtenir cela, nous avons choisi le dialogue avec les pouvoirs : lettres, visites à des autorités, remarques et suggestions lors d'enquêtes publiques. Il a parfois été nécessaire, en plus, de saisir le Tribunal des Référéés de plaintes pour dommages à l'environnement, ou de poursuivre, au Conseil d'Etat l'annulation de certains permis d'urbanisme délivrés dans des conditions contestables. Nous nous sommes abstenus d'actions violentes.

## Les réactions

Généralement les autorités communales et autres, ne voient pas nos interventions d'un mauvais oeil. Il faut dire que ces interventions restent strictement conformes aux procédures participatives que notre Droit démocratique actuel prévoit.

Il est toutefois arrivé que le rôle de censeur qu'il nous faut exercer ait causé de l'irritation à l'un ou l'autre échelon de la chaîne décisionnelle. Ainsi dans certains cas, on nous a fait remarquer qu'on n'avait pas de leçons à recevoir de notre association, et que les pouvoirs de tutelle étaient là pour redresser au besoin telle ou telle pratique ou telle ou telle décision administrative ou politique dont nous mettions en cause la légalité ou l'adéquation au bon aménagement du territoire.

C'est tout à fait juste, avons-nous pensé. Encore faut-il que les pouvoirs de tutelle le fassent. Par ailleurs, le droit a évolué depuis le temps de l'administration de

Napoléon.

De ce droit, nouveau, concernant des associations telles que la nôtre, nous essayons d'user avec modération et équité en évitant les parti-pris politiques. Notre association est pluraliste et en cas d'atteinte à l'environnement, elle se soucie de faire appliquer la législation commune, non le programme d'un parti. Heureusement d'ailleurs, le souci de préserver notre environnement semi-rural est présent dans toutes les formations politiques de Lasne.

## Quant aux effets de nos démarches

Eh bien, c'est ici que le bât blesse, il faut le reconnaître. Nos détracteurs ont raison : la confiance dans la possibilité d'atteindre par ces méthodes nos objectifs statutaires est aujourd'hui ébranlée.

*Première source de difficultés* : l'incohérence ou l'imprécision de dispositions législatives ou réglementaires. Exemple typique: les plans de secteurs obsolètes, incompatibles avec les intentions pour-



# LA MIGRATION 2004 DES BATRACIENS

L'excellence d'une migration dépend des conditions climatiques. Cette année les bonnes conditions tardèrent à venir car il fit froid jusqu'au 14 mars. Ensuite la température nocturne fut douce (+/- 12 °) pendant 10 jours pour retomber à 5° fin mars.

L'autre élément important est l'humidité et pendant les 10 nuits où la température fut favorable le temps était fort sec. Les batraciens (surtout les tritons) avaient piteuse allure !...mais ils passèrent en nombre (plus de 1300 à la Marache). Ce spectacle nous émerveille toujours. Leur obstination à rejoindre les étangs pour assurer leur reproduction, bravant ainsi tous les dangers dont le pire est la circulation des véhicules surgissant dans l'obscurité et le calme -croient-ils- de la nuit.

Le nombre des batraciens que nous ramassons dépend du nombre de bénévoles sur le site.

Cette année 2004, à la ROUTE DE LA MARACHE, fut excellente dans ce domaine. Outre les bénévoles de longue date sur lesquels repose la migration d'année en année, de nouveaux adeptes pleins d'enthousiasme, furent enchantés de cette expérience. Nous espérons qu'ils reviendront en 2005.



Nous lançons un appel à de nouveaux candidats car plus nous serons nombreux, plus notre sauvetage sera efficace.

RUE DU CHENE AU CORBEAU, des barrières ont fermé le site les nuits de migration. Nous remercions ici la commune et Joël Hautfenne qui a fermé et ouvert les barrières soir et matin. Les batraciens ont pu passer en liberté, à leur rythme. Un progrès donc.

Mais, pour 2005, il est impératif de fermer les barrières plus tôt car dès que le soir tombe, ils passent en nombre sans attendre les 20 h indiqués sur les panneaux de circulation.

Des bénévoles les ont ramassés entre 19 et 20 h quand par centaines ils traversaient la rue et que certains se faisaient écraser.

Une fois la migration déclenchée, les barrières doivent rester fermées tous les soirs même si la température nocturne redescend.

Nous avons constaté dans ce cas que si les animaux migrant vers l'étang sont moins nombreux, ceux qui quittent l'étang après leur ponte et remontent vers les bois sont beaucoup plus nombreux, même quand il fait froid.

Rien ne sert de les protéger à l'aller s'ils se font massacrer au retour. C'est eux qui feront la migration de 2005 !

Pour la première fois cette année nous avons entrepris le passage des batraciens au CHEMIN DE COUTURE.

En quelques nuits un bénévole en a sauvé des centaines.

Si vous habitez à proximité, inscrivez-vous chez nous ! Nous pourrions constituer une équipe qui ferait du bon travail à cet endroit l'année prochaine.

Merci à tous pour cette migration 2004. Merci pour votre fidélité, votre dévouement, votre spontanéité et en un mot votre participation à la protection de notre nature si menacée.

Pour le groupe BATRACIENS  
Micheline NYSTEN  
Tél. 02/354 24 12  
batraciens@lasne-nature.be

## ENTENTION EST-ELLE À REVOIR ?

tant officielles de respecter des paysages ou de faire se condenser l'habitat dans des noyaux de villages. Il va de soi que pour résoudre ce type de difficulté la manière forte (du type Green Peace) n'est pas non plus adéquate.

Nous ne pouvons ici, par exemple, qu'encourager la Commune à appliquer la mesure dont elle a eu l'idée et dont nous avons parlé dans le bulletin précédent (le PCA dérogoire, devant servir à compenser l'interdiction de construire à un endroit sensible).

Autre source de difficultés : le phénomène auquel notre bourgmestre a consacré naguère un article dans "La vie à Lasne", l'abondance des cas où des permis d'urbanisme refusés par la Commune, sont, en recours, délivrés à l'échelon ministériel. Nous déplorons, et aussi nous nous étonnons, qu'en Commission d'Avis (1) les positions communales paraissent parfois si peu prises en considération : manque-t-on de personnel pour aller aux séances de cette Commission et pour y parler avec l'éloquence, l'à-propos et le poids souhaitables ?

De plus, une nouvelle manie s'instaure, en profitant d'une disposition du nouveau CWATUP : le Ministre, éclairé par sa Commission d'Avis, accepte des plans modificatifs que, à notre surprise parfois, la Commune, sans publicité particulière, juge acceptables. Il y a dans ce procédé quelque chose de malsain que nous souhaiterions que la Commune nous aide à réformer. Elle peut être persuadée en tout cas que nous partageons ses craintes de voir son autonomie compromise par de tels recours.

Autre difficulté, autre crainte : l'inertie de la lourde machine institutionnelle, qui fait, par exemple, que ce n'est pas demain, ni sans doute cette année, que nous verrons l'établissement d'un document officiel remplaçant la carte des couloirs de vue et points de vue remarquables qui n'a pu être annexée au Règlement Communal d'Urbanisme, la carte originale étant incomplète et obsolète.

Comment défendre nos paysages, selon nos méthodes, en appelant les demandeurs de permis et les décideurs au res-

pect de dispositions réglementaires, si celles-ci sont inapplicables. Faudra-t-il finalement en venir aux actions "musclées" ?

### En conclusion

Personnellement, je ne crois pas qu'une manière forte soit envisageable ni qu'elle donnerait de meilleurs résultats. Nous avons en tout cas besoin de prendre conscience de phénomènes préoccupants et de nous demander, tous, à la Commune, comme à la CCAT, comme à Lasne Nature, ce que les gens de bonne volonté pourraient faire pour mieux maîtriser ces phénomènes.

F. DEBREYNE

(1) Commission officielle siégeant à Namur, chargée d'examiner les recours de particuliers contre les décisions de la Commune en matière d'urbanisme. La procédure comporte une audition à laquelle les parties ou leurs représentants sont invités à comparaître.



# INTERDIRE LA VENTE DE PESTICIDES AUX PARTICULIERS



Dessin Adesa

Nature et Progrès a adressé le 22 avril dernier une requête en ce sens au Ministre de la Santé Publique, Monsieur Rudy DEMOTTE.

Sous le titre **DEUX POIDS, DEUX MESURES**, Nature et Progrès résume ainsi sa position :

"Contrairement à ce qui est imposé dans le secteur agricole, le particulier peut manipuler à sa guise ces produits contenant des matières actives extrêmement nocives. Aucun contrôle n'est évidemment possible en ce qui concerne les modalités d'utilisation de ces poisons par les particuliers, aucune évaluation précise n'existe en ce qui concerne les résidus qu'abandonnent derrière elles ces funestes pratiques. Aucune collecte spécifique d'emballages périmés n'est organisée chez "monsieur tout-le-monde".

Le matériel employé par le particulier n'est jamais vérifié; les informations reprises sur les notices d'emploi sont extrêmement lacunaires; rien ne garantit enfin que le particulier utilise des doses correctes. Bien au contraire, la tendance au surdosage est toujours systématique en ce qui le concerne, le prix ne constituant pas un élément dissuasif et le particulier croyant en toute bonne foi agir dans l'intérêt des cultures. Toutes ces raisons ont amené Nature et Progrès à une conclusion très simple !

**Il est aujourd'hui indispensable, tant pour la santé de nos concitoyens que pour celle de notre environnement, de ne plus autoriser la vente de ces produits aux particuliers.**

**Si l'agriculture biologique a démontré qu'une véritable alternative existe désormais, l'agriculture traditionnelle utilise très régulièrement une série de produits dont certains sont nocifs. Cependant, les agriculteurs sont formés à leur utilisation tandis que la collecte d'emballages périmés est organisée dans le secteur agricole.**

**Alors que le matériel utilisé par le particulier n'est jamais vérifié, les agriculteurs sont tenus de n'utiliser que du matériel strictement contrôlé.**

**C'est une situation aberrante quand on sait l'importance des ventes de ces produits dans le commerce spécialisé et le chiffre d'affaires généré par cette activité.**



On nous écrit, à propos d'une

## ANTENNE GSM à Chapelle : un jeu de dupes

À l'ère des nouvelles générations de GSM, les opérateurs de téléphonie mobile procèdent un peu partout dans le pays à l'implantation d'antennes GSM. Il va de soi que personne ne peut décemment s'opposer aux avancées technologiques, surtout si celles-ci favorisent une meilleure communication entre les personnes.

Cependant, tout cela doit se faire dans la plus grande transparence et en respectant un code d'éthique qui met en avant l'information de toutes les populations concernées, compte tenu de la sensibilité des gens en la matière.

C'est de manière tout à fait fortuite que les riverains et les paroissiens de la petite église de Chapelle-St-Lambert ont appris l'installation imminente d'une antenne GSM par l'opérateur Proximus dans le clocher de cette dernière, alors que ce projet était prévu de longue date. Ce fut comme un coup de massue, qui outre celle de ces riverains et paroissiens provoqua la colère et la stupeur des parents des enfants fréquentant la petite école maternelle et primaire sise en contrebas de l'église. En effet, la commune, dont le devoir est d'avertir ses concitoyens, n'a jamais pris la peine de prévenir les habitants du quartier.

Plus grave encore, la Fabrique d'église qui gère l'entretien de l'église de Chapelle, a agi dans le plus total manque de transparence, allant jusqu'à faire croire que l'antenne était déjà installée, et que, de ce fait une marche arrière était impossible.

Les riverains, paroissiens et parents de l'école s'estiment mis devant le fait accompli. Une telle façon de procéder est proprement scandaleuse et a motivé la mise sur pied d'un comité de quartier d'opposition à l'installation de cette antenne.

Bien que ce comité soit conscient que jusqu'à présent, rien ne permet d'affirmer ou d'infirmer le caractère nocif des ondes émises par les antennes GSM sur la santé des personnes vivant à proximité de ces dernières, il estime que le principe de prudence doit ici s'appliquer, en parfait accord avec le proverbe "Dans le doute, abstiens-toi".

Le comité, à l'image de son corollaire de la petite commune de Cortil-Noirmont en Brabant wallon, a mis sur pied une série d'initiatives visant à interpeller les autorités communales, la Fabrique d'église et l'Archevêché de Malines-Bruxelles qui a autorité sur les fabriques d'église, pour faire part de son étonnement et de sa surprise quant à la manière peu orthodoxe dont s'est déroulée la procédure de décision d'installation de l'antenne, et bien sûr pour marquer son opposition à l'opération.

Pour les amoureux de la nature dont il va sans dire qu'ils sont nombreux dans notre commune et parmi les lecteurs de Lasne Nature, il nous faut également mentionner que le clocher de l'église de Chapelle fait partie des bâtiments recensés dans le cadre de l'opération "Combles et clochers" visant à la protection des rapaces nocturnes et des chauves-souris. Nul doute que ces derniers apprécieront la présence dans leur abri d'appareillages électroniques !



Pour le comité  
"Chapelle-St-Lambert"  
Philippe MAGOS

# LES ÉDITIONS LASNE NATURE VOUS PROPOSENT



• TOPO-GUIDE N° 1 "12 PROMENADES À LASNE"

• TOPO-GUIDE N° 2 "14 NOUVELLES PROMENADES À LASNE"

PRIX : CHAQUE TOPO-GUIDE : 6 € + frais d'expédition de 1€ 32.

Pour l'expédition des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont portés à 2 € 20.

**ATTENTION, depuis le 3 mai 2004 : les nouveaux tarifs postaux sont d'application et repris sur cette page**

• 210 km DE PROMENADES à LASNE - Carte au 10.000e en couleurs, éditée en collaboration avec l'I.G.N. (Institut Géographique National). Impression recto-verso, 8 plis et 80 x 45 cm. déployée.

PRIX : 7 € 50 + frais d'expédition de 0,88 €

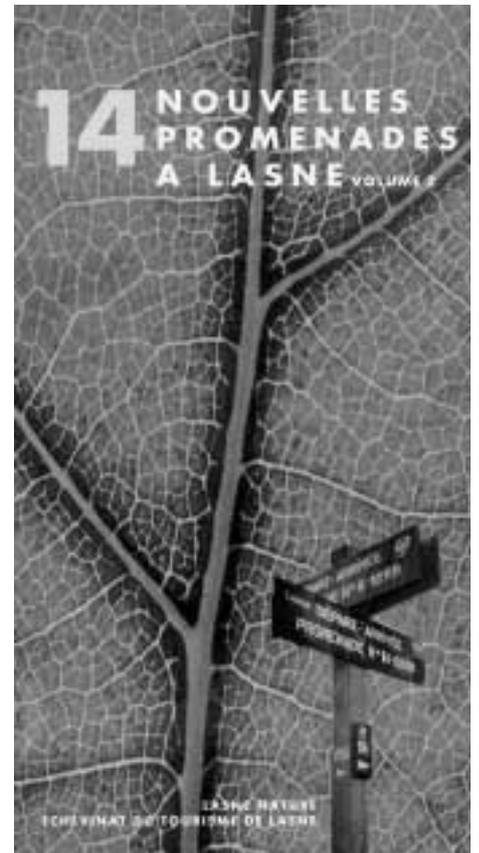
• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

noir et blanc : 5 € + frais d'expédition: 1 € 32

coloriée : 10 € + frais d'expédition : 1 € 32

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 €). + frais d'expédition, jusqu'à 10 exemplaires : 0,44 €.



• POLOS et TEE-SHIRTS

100% COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable.

Tailles S.M.L. ou XL PRIX : 20 €.

POLO pour homme, manches courtes, couleur olive.

Tailles S.M.L, XL ou XXL PRIX : 20 €.

TEE-SHIRT manches longues, bicolor sable/olive

Tailles M.L, PRIX 14 €.

**Les commandes pour Lasne seront portées à domicile.**

**Hors Lasne -Frais d'expédition : 1 € 32**

**Tous renseignements complémentaires concernant polos et Tee-Shirts au 02-633 31 28.**

## COTISATIONS

**Lasnois ou amis de Lasne Nature vous êtes des centaines à verser régulièrement votre cotisation à notre association.**

**C'est grâce à votre soutien, à votre fidélité, que nous pouvons éditer à plus de 5000 exemplaires ce bulletin trimestriel que nous distribuons dans toutes les maisons de Lasne depuis 1990.**

**Sans subside, sans publicité, votre soutien est le vrai garant de notre indépendance.**

**La cotisation annuelle, quelle que soit la date de votre versement, est de : 10 € minimum. (sans maximum !) à verser au compte 001-2326233-55 de l'asbl Lasne Nature - 1380 LASNE**



## MIEL ou VINAIGRE

### MIEL

#### SENTIERS N°75 et 19

Le premier, part de la place d'Azay-le-Rideau pour rejoindre la rue du Culot en traversant la prairie proche de la ferme de la Kelle. Il n'était plus emprunté faute d'accès clairs et précis. C'est maintenant chose faite. La commune a procédé à l'installation, à chaque extrémité du sentier, d'un tourniquet facilitant l'accès à la prairie. Ce sentier permet d'éviter le passage par la rue de la Gendarmerie tout en traversant une prairie bien sympathique, si toutefois un de ses utilisateurs habituels est absent : il s'agit d'un beau tau-

reau de 5 ans, en bonne santé, et qui n'apprécie pas toujours la compagnie "d'étrangers". C'est pourquoi il a été convenu que pour des raisons de sécurité, ce sentier ne serait pas accessible pendant la période de pâturage, soit du 1er avril au 31 octobre. Un panneau clair a été placé aux deux extrémités du sentier. Attendons donc la fin de l'année pour en profiter.

Un autre sentier, le sentier 19 à Plancenoit (notre promenade n°8) qui était en piteux état depuis pas mal de temps, vient de faire l'objet, par la commune, d'importants travaux de restauration (ci-dessous).



Sentier n° 19

### VINAIGRE

#### L'AIR EMPESTÉ

De plus en plus souvent, nous sommes agressés par des odeurs nauséabondes émanant de quantité de jardins où l'on brûle les déchets les plus divers dont sacs et emballages de plastique. Que de tels feux soient interdits ne semble pas émuvoir outre mesure leurs auteurs. Ils polluent l'atmosphère et réalisent à peine qu'ils s'empoisonnent eux mêmes.

Combien de voisins souffrent en silence et n'osent pas porter plainte au Service Environnement ou à la Police car ils craignent que "dénoncer" ces agissements gâtent leurs relations de bon voisinage, alors que les pollueurs, eux, agissent en parfaits égoïstes.

3.000.000.000 de sacs en plastique (pour 10.000.000 d'habitants). Vous avez bien lu : 3 milliards de sacs en plastiques sont distribués chaque année dans notre petit pays.

#### MIEL (ET) VINAIGRE

Ce n'est pas nous qui le disons, mais un lecteur qui nous écrit pour cette rubrique : *le bulletin que vous avez sous les yeux est fort bien fait, tout le monde s'accorde à le dire.*

*De plus, il est distribué gratuitement dans toutes les maisons de Plancenoit, Couture, Ohain, Chapelle et Maransart. Merci Lasne Nature. Merci aux bénévoles qui nous l'apporte.*



- Naissance chez les **CHEVREUILS** (*Capreolus capreolus*) en juin. C'est à la fin du printemps que la femelle du chevreuil, la chevrette (et non la biche), donne naissance à un ou deux chevreux (ou faons). Ils sont capables de gambader quelques heures après leur naissance. Leur pelage est tacheté de blanc. S'il vous arrivait d'en rencontrer un, seul et immobile, dans un fourré, n'y touchez surtout pas, sous peine de le condamner à être abandonné par sa maman qui est sûrement dans les environs à vous observer et attendre votre départ.

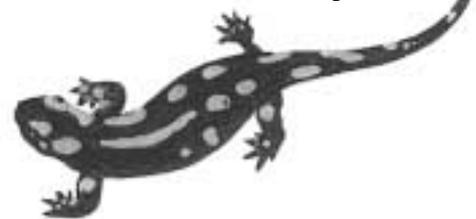
Si vous avez la chance d'apercevoir un "éclair" bleuté à proximité d'un ruisseau

## LA NATURE DE

ou d'un étang, c'est probablement le **MARTIN-PÊCHEUR** (*Alcedo atthis*) en quête de nourriture pour sa progéniture. Entre avril et juillet la femelle pond une vingtaine d'œufs, en trois couvées successives. Les martins-pêcheurs nichent dans les berges sablonneuses d'un étang ou d'un cours d'eau, dans lesquelles ils creusent un terrier qui peut atteindre 1 m de profondeur pour 5 à 7 cm de diamètre. C'est la forte odeur d'ammoniac qui caractérise le terrier du martin-pêcheur. Il se nourrit de petits poissons, mais aussi occasionnellement de batraciens, mollusques, crustacés et insectes aquatiques.



- C'est pendant les nuits de juillet que la **SALAMANDRE COMMUNE** (*Salamandra salamandra*) (appelée aussi terrestre ou tachetée) s'accouple.



L'initiative est prise par le mâle, qui poursuit tous les individus en mouvement. Dès qu'il a repéré une femelle, il l'enserme entre ses pattes musclées, il rampe sous elle et lui caresse le corps et la queue du bout du nez. Si la femelle répond favorablement à ses avances, il déposera un amas de sperme (le spermatophore) sur le sol. La femelle place son cloaque sur ce sac et le recueille. Dès ce moment les partenaires se séparent et ce n'est qu'au printemps suivant que la



Mais pourquoi donc, alors que chacun peut lire ce bulletin (avec intérêt) y a-t-il si peu de personnes pour aider à sa distribution ? Alors que si on y réfléchit, c'est une occasion de se rendre utile en se baladant. Savez-vous que jusqu'il y a peu de temps, quelques personnes d'un village voisin assuraient la distribution dans certains quartiers de Lasne ? Choses évidemment que l'on aimerait mieux ne pas savoir. Lasnois, cela ne vous fait-il pas réfléchir ?

## MIEL

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Quelques bénévoles de notre commune se sont attelés ces jours -ci à faire ce qu'on appelle "un nettoyage de printemps" le long de certaines de nos routes. Combien de canettes de toutes sortes, de boîtes en plastique, pots de yaourt, bouteilles en verre et en plastique, pneus, enjoliveurs, tapis et autres choses innommables n'ont-ils pas trouvés. Est-ce donc si difficile d'avoir dans sa voiture un sac pour y mettre ses déchets ? Et les piétons ? Pourquoi ne pas profiter des poubelles installées près de tous les abribus pour y laisser nos petits déchets ? Pourquoi faire dans l'entité de Lasne ce que nous ne faisons pas chez nous, du moins, nous l'espérons. Un peu de civisme que diable !

## MIEL

### PLANTATIONS DIVERSES

De nouvelles plantations sous forme de haies, sont apparues à la route d'Ohain

## MIEL ou VINAIGRE

et dans le bas de la rue du Printemps, rendant les parcours piétonniers plus sécurisants et agréables. On peut espérer que la jonction piétonnière avec la rue de la Prison (donc avec La Hulpe) pourra être réalisée prochainement.

## MIEL

### ÉLAGAGE DE TALUS

Nous avons pu apprécier qu'un élagage important avait été réalisé le long de certains talus et chemins creux. Ce travail est nécessaire pour faciliter le passage des engins agricoles et la régénération de la végétation. Les coupes ne sont pas toujours totales et des îlots ont été maintenus dans les alignements, afin de permettre à la faune de trouver des espaces relais lors de ses déplacements.

## MIEL ?

### BULLES À VERRE INTELLIGENTES

Trois bulles à verre expérimentales ont été installées à Auderghem (Bruxelles). Ces merveilles de la technique sont capables de trier les bouteilles selon leur couleur, d'en séparer les matières plastiques et métalliques, de les broyer (ce qui en réduit le volume de 70 %). Le collecteur est prévenu par SMS lorsque la bulle est presque pleine et qu'il est temps de venir la vider. Si l'expérience est concluante, Bruxelles-Propreté s'équipera de camions adaptés.

Le prix très élevé de ces bulles serait couvert par les recettes publicitaires (des annonces étant apposées sur 3 des 4 faces des conteneurs, la commune prenant à sa charge les frais de la consommation électrique. Affaire à suivre.

**CHAUVES-SOURIS ET PCDN** (Plan Communal de Développement de la Nature). Une action concrète a démarré : le recensement des chauves-souris sur le territoire de la commune de Lasne. Un accord de partenariat a été pris entre l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, deux étudiants de l'UCL et le service Environnement de la commune pour effectuer ce recensement.

Une information rapide sur le monde des chauves-souris et leur utilité a été donnée à certaines classes de toutes nos écoles. C'est par un appel à tous les citoyens que la campagne se prolonge. Si vous avez observé des chauves-souris qui nichent près de chez vous, téléphonez à l'un des numéros suivants : 0473 780506 ou 0473 944961 ou envoyez un courriel à [antoine\\_jonckheere@hotmail.com](mailto:antoine_jonckheere@hotmail.com) ou [emeline81@hotmail.com](mailto:emeline81@hotmail.com). Si vous pouvez rejoindre un des groupes de travail du PCDN, faites-le savoir au Service Environnement de la commune au 02 6340493 ou [environnement@lasne.be](mailto:environnement@lasne.be)

# JUIN À AOÛT

femelle va déposer une septantaine de larves de 3 cm dans un ruisseau, une flaqué ou une mare.

- Avec l'aide du soleil de ce trimestre les **COQUELICOTS** (*Papaver rhoeas*) vont s'ouvrir. Cette plante commune de la famille du pavot, pousse pratiquement n'importe où, mais très facilement dans les champs cultivés. Ses graines peuvent rester viables dans le sol pendant de nombreuses années. Réputé pour ses vertus calmantes, il était jadis mélangé à la bouillie des enfants pour les aider à s'endormir. Cette pratique est fortement déconseillée, le suc contenant un puissant narcotique.

- Les **CHAUVES-SOURIS** donnent naissance à leur unique petit durant toute la période estivale. Le petit est allaité pendant 4 à 6 semaines, puis va apprendre à voler et à chasser. L'activité de chasse aux insectes est intensive afin de nourrir les



jeunes et constituer des réserves pour la période d'hivernage. Une chauve-souris peut manger de 500 à 1000 insectes en une nuit, soit le quart de son propre poids.

- Le **BLEUET DES CHAMPS** (*Centaurea cyanus*) fleurit durant tout ce trimestre, dans les prairies et les champs de céréales, pour autant que le désherbage chimique lui en laisse l'occasion. Cette fleur donne un nectar apprécié des abeilles. Ce sont les chardonnerets qui se régaleront de ses fruits dans les semaines qui suivent la floraison. Selon la légende, le bleuët sauvage aurait soigné la blessure du centaure Chiron, ce qui lui vaut le nom de centaurée.

## BIO CARBURANT

Dans notre numéro 57, l'article consacré à la disparition prochaine de la sucrerie de Genappe a inspiré un des nos lecteurs, l'idée qu'il y aurait intérêt à utiliser les betteraves pour fabriquer de l'éthanol substitué au pétrole. Cet article a suscité la réaction de l'asbl LES AMIS DE LA TERRE qui nous écrit la lettre que nous publions ci-dessous, lettre accompagnée d'une abondante documentation que nous évoquerons dans un prochain bulletin.

*"Lecteurs attentifs de votre publication LASNE NATURE. Nous voudrions y réagir et vous apporter quelques éléments complémentaires concernant cette question des biocarburants. Il nous semble en effet que ces carburants alternatifs faiblement écologiques font l'objet d'une vaste campagne de promotion; nous pensons que les publications comme la vôtre, connue pour ses références écologiques, doivent s'y inscrire en évoquant surtout les impasses écologiques et économiques des carburants d'origine végétale de manière à éclairer plus complètement vos lecteurs.*

Les Amis de la Terre



## ALLONS NOUS PROMENER



*Notre président Willy Calleeuw dans sa fonction de guide-nature.*

Le succès de nos éditions, qu'il s'agisse de notre livre "Lasne et ses balades" édité, réédité et maintenant épuisé, de nos topo-guides "12 promenades à Lasne", "14 nouvelles promenades à Lasne" et la sortie toute récente (en collaboration avec l'Institut Géographique National) d'une grande carte en couleurs intitulée "210 km de promenades à Lasne", confirme combien notre commune recèle de trésors pour les amateurs de randonnées à travers notre village.

Pour certains, ces découvertes se font en solitaires ou en famille tandis que d'autres, pensant que c'est une activité pratiquée entre amis ou avec des gens partageant un même amour de la nature, apprécient la sortie en groupe.

C'est à leur intention que nous vous convions assez régulièrement à nos promenades. Leur succès est très variable. Tel jour, ce sont 25 ou 30 personnes qui se retrouvent au point de départ, tel autre, nous ne sommes que 5.

Il est évident que les conditions climatiques jouent un rôle non négligeable, et qu'en dehors de quelques irréductibles qui bravent tous les caprices de la météo, nombreux sont ceux qui après s'être juré de se joindre à la prochaine balade, choisissent selon la couleur du ciel de rester chez eux bien au chaud ou de chouchouter leur jardin.

Nous mêmes, nous posons toujours la question de savoir quel jour privilégier : le samedi ou le dimanche ?

Sans avoir effectué de sondages à ce sujet, nous recueillons tous les avis et les arguments qui font que le samedi est préféré par ceux qui font leurs courses en semaine, au retour du travail et consacrent le dimanche aux réunions de famille, à un bon repas partagé, tandis que ceux choisissant le dimanche, réservent le samedi aux courses. Nous hésitons à faire une enquête car nous savons que les avis risquent de s'équilibrer dans les plateaux de la balance et nous ramènent à la case départ.

## PLANTES ET SANTÉ

Le thé de **CAMOMILLE** favorise la digestion. En cas d'infection des yeux des compresses de camomille sont très utiles.

L'**ORTIE**, est riche en vitamines A et C, en fer et en oligo-éléments. Elle est dépurative, diurétique. Excellente en cas de goutte, de rhumatismes et d'allergie.

L'ortie vivifie le sang. On peut la consommer sous forme de salade, de potage ou d'infusion.

Préparé en salade, le **PISSENLIT** soulage le foie.

La **SAUGE** est un bon remède en cas d'infection buccale ou bronchique. On peut l'utiliser sous forme de bain de bouche ou d'infusion.

Le **THYM** sous forme d'infusion est un antiseptique actif et un stimulant des fonctions respiratoires, digestives et circulatoires.

## QUELLE ÉNERGIE DANS MA COMMUNE ?

Dans notre dernier numéro 57 de mars nous avons profité de la journée du 7 mars, "Journée de l'énergie durable" pour poser quelques questions à nos édiles communaux sur la gestion de l'énergie dans notre commune de Lasne.

Il s'agissait de questions bien précises (11 au total) et nous avons prévenu nos lecteurs que nous les tiendrions au courant des réponses qui nous auraient été données.

Nous avons reçu de la Commune des réponses à quelques unes de nos questions, à savoir :

- qu'un contrôle de la consommation de l'énergie était effectué et les factures de consommation systématiquement suivies et contrôlées par le Service des Travaux et le Service des Finances.

- ces données sont examinées, chaque bâtiment étant à considérer en fonction de l'historique de son équipement et des investissements intervenus.

- dans ce cadre, le type de vitrage de chaque bâtiment étant recensé, il est prévu que pour toute nouvelle intervention en terme de travaux, on effectue le remplacement de châssis de fenêtre par un vitrage isolant type K : 1,1.

- de même en cas de remplacement de chaudière, le Service Travaux place une installation nouvelle de haut rendement et le placement dans tous les bâtiments de vannes thermostatiques permettant un pré-réglage au minimum.

Si nous avons été heureux d'apprendre que la Commune était attentive à une série de mesures propices aux économies d'énergie, nous voudrions être bientôt mieux éclairés sur le recours par la Commune aux subventions accordées par divers niveaux de pouvoir. Nous voudrions que la Commune profite des subventions et facilités accordées par la Région wallonne et réduise ainsi, dans l'intérêt de tous, les factures énergétiques.

Nous vous signalerons toutes initiatives et mesures nouvelles qui nous seront communiquées.

## MOBILITÉ EN WALLONIE

Le 23 avril dernier, nous étions conviés à assister au Midi de l'Urbanisme à une discussion consacrée à la mobilité en Wallonie, le grand défi de notre siècle, nos villages n'ayant pas été conçus pour un trafic aussi important.

C'est le ministre José Daras, Ministre wallon de la Mobilité, des transports et de l'énergie qui suscita surtout notre attention. Il rappela qu'il y a 5 ans encore, il n'y avait pas d'outil de gestion valable pour aborder les problèmes de mobilité.



dessin Philippe Geluck

Actuellement, existent des plans de déplacements scolaires, des plans de transport d'entreprise (plusieurs sociétés s'occupent du transport de leurs propres employés) et 86 communes réalisent leur plan communal de mobilité (PCM).

Une étude réalisée a montré que le nombre de déplacements à l'heure de pointe du matin, un jour ouvrable non scolaire, ne représente qu'environ 45 % de ceux d'un jour ouvrable scolaire, ce qui revient à dire que beaucoup d'embouteillages dans nos villages sont dus aux parents "taxis".

Le ministre a également souhaité le transfert d'un maximum de transport routier vers le rail et le fluvial en faisant payer par exemple les transports routiers en transit.

A une question de l'assemblée sur les pistes cyclables, il a souligné qu'elles avaient un coût élevé et a souhaité que la prochaine législature s'y intéresse davantage comme le font nos voisins du nord, ce qui désengorgerait la circulation dans nos villages saturés.

Les autres intervenants nous ont présenté différents organismes et outils de gestion utilisés aujourd'hui : Observatoire régional de la mobilité, Groupe de recherche sur les transports des Facultés de la Paix de Namur, la CPDT (Conférence permanente du développement territorial).

# Natura 2000 à Lasne

Nous avons évoqué, dans notre bulletin n°54 de juin 2003, la situation déplorable de notre commune quant à la reconnaissance de zones Natura 2000. Lasne Nature, comme d'autres associations a protesté auprès de la Commission Européenne, en montrant combien la liste des 231 sites (217.600 ha) proposée par la Région wallonne en septembre 2002 était "incomplète".

En septembre 2003, la Commission a fait savoir à notre Ministère de l'Agriculture que la liste comportait effectivement des manquements, et le Ministre a revu sa copie. Une nouvelle liste (220.828 ha) a été publiée le 4 février 2004.

Lasne a ainsi pu voir désigner 5 nouvelles parcelles situées entre Renipont et Maransart dont, notre Réserve du Ru Milhoux.

Nous sommes à la fois heureux de ces nouvelles désignations, et déçus en constatant que les surfaces reconnues Natura 2000 sur la commune de Lasne représentent moins de 40 ha, alors que les experts en avaient proposé 600 au Ministre.

Ne gâchons pas notre plaisir. Natura 2000 est un réseau européen de sites dont l'intérêt biologique doit être préservé pour les générations futures. Il répond au triste constat d'une perte de biodiversité, c'est-à-dire la disparition de nombreuses populations d'espèces européennes. La moitié des espèces de mammifères et un tiers des espèces de reptiles, poissons et oiseaux sont menacés dans l'Union européenne.

Parmi les plantes, près de 3000 sont menacées dont 27 en voie de disparition.

Le réseau Natura 2000 n'a de sens que si ses sites sont reliés entre eux par un maillage écologique où les espèces sauvages peuvent évoluer sans rencontrer trop d'entraves dues aux activités humaines.

Autrement dit, Natura 2000 n'est qu'une partie de la réponse au problème de la biodiversité. Ce sont des points d'ancrage d'un développement plus important du milieu naturel, où l'homme "ordinaire" a un rôle à jouer : les espaces verts publics, les jardins des particuliers, les bois, les bords de routes, les champs doivent laisser une place à la faune et à la flore sauvage.

Notons qu'une autre menace pour la biodiversité est le manque de scientifiques compétents en taxinomie (science des lois de la classification) (conférence donnée par Jacques Lambinon, professeur honoraire à l'Université de Liège).

Ce phénomène serait planétaire, et dû au fait que les universités sont de plus en plus orientées vers l'uniformisation du savoir et asservies au système socio-économique où la biodiversité est perçue comme dérangeante, voire "impertinente".

Natura 2000 est une étape dans la construction de l'édifice "biodiversité", à nous d'apporter les briques manquantes. L'avenir de nos enfants dépend de nos choix d'aujourd'hui, et à ce titre nous sommes tous concernés.



Comme chaque printemps et chaque automne, Lasne Nature et son stand sont présents aux Jardins de l'abbaye d'Aywiers.





La température globale de la terre a augmenté depuis le début des enregistrements en 1861. Ces dernières années ont été les plus chaudes : 1998 en tête(1), suivie de 2002 et de 2003. Les experts sont unanimes : ce réchauffement risque d'entraîner des changements

## UN QUART DE LA FAUNE ET DE LA FLORE EN PÉRIL

climatiques incontrôlables dont les effets commencent déjà à se faire sentir .

La responsabilité des activités humaines a été clairement établie par le GIEC(2) : les émissions de gaz à effet de serre (3) dues principalement à la consommation d'énergies fossiles, mais aussi à l'agriculture intensive et au traitement d'énormes quantités de déchets vont déstabiliser le climat de la planète à une vitesse jamais observée dans le passé.

Certains impacts sont déjà bien réels : le recul des glaciers, le blanchiment des coraux, la prolifération d'insectes, la fréquence des inondations et autres phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau des mers.

Pour la première fois, une étude a projeté l'impact du réchauffement en cours sur la faune et sur la flore terrestre : la recherche coordonnée par le biologiste Chris Thomas a été publiée dans la revue NATURE (4). Les chercheurs ont modélisé l'évolution de 1.103 animaux (mammifères, oiseaux, reptiles, grenouilles, papillons...) et végétaux dans différentes régions du globe. Et les résultats ne sont pas vraiment rassurants !

Sur les 14 millions d'espèces qui constituent actuellement la biodiversité globale, un quart devrait disparaître avant 2050 !

Le phénomène pourrait s'accroître si le réchauffement se poursuit au delà de 2050 : la plupart des espèces n'auront pas le temps de s'adapter compte tenu de la rapidité de l'évolution et on pourrait assister à des réactions en cascade.

Nous avons relevé quelques exemples dans l'étude du professeur C.Thomas :

- la disparition de zones côtières servant de refuge pour les oiseaux (dunes et marais salants) ainsi que l'envahissement des deltas et des mangroves, qui constituent un habitat vital pour la vie sauvage,
- les dégâts aux forêts, dus à la diminution des précipitations,
- la disparition d'espèces vulnérables dont l'habitat est menacé : baleines, ours polaires, grizzlis, tigres d'Inde, pandas, pingouins en terre Adélie...,
- la prolifération de parasites : les moustiques vont se reproduire dans de nou-

**HORIZON  
2050**

**5020  
HOBIZON**

velles régions et propager les maladies infectieuses telles que la malaria et la fièvre dengue ,

- l'abondance d'insectes nuisibles, causant des ravages aux récoltes, aux forêts, nuées de mouches, invasions de sauterelles et troupeaux infestés par des vers,
- en Alaska, le réchauffement accélère le cycle du scolyte (larve attaquant le bois) et les dégâts aux conifères pourraient doubler,
- dans les océans, on prévoit une diminution de 70 % du zooplancton et donc moins de nourriture pour les poissons,
- certains amphibiens pourraient disparaître rapidement (comme le crapaud du Costa Rica),
- la grande barrière de corail aura quasiment disparu d'ici à 2050 !

De façon générale, on a calculé qu'un réchauffement de 1° C se traduit par un déplacement de 180 km vers le Nord et

de 150 m en altitude des aires de répartition des espèces. Les quelques effets bénéfiques attendus, tels que l'allongement de la période de croissance des végétaux (blé) et de la saison des pâturages, sont réellement peu importants en comparaison des effets néfastes que l'on

peut redouter. Le professeur Jean-Pascal Van Ypersele (5) est très clair à ce sujet: "Le climat n'attendra pas que les négociations internationales aient abouti. Il risque de nous rappeler brutalement qu'il y a des limites à la croissance de la pollution".

Pour éviter le crash climatique à nos enfants et petits-enfants et maintenir cette biodiversité essentielle à la survie de l'humanité, il faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, et sans attendre.

**Denise MORISSENS**

(1) 1998 : + 0,55 ° C par rapport à la moyenne 1960-90

2002 : + 0,48° C et 2003 : + 0,45° C.

(2) Groupe International d'Experts sur l'évolution du climat (GIEC).

(3) Dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...

(4) "Extinction risk from climate change Chris D.Thomas-Nature-vol 477- 8 january 2004.

(5) Professeur à l'UCL, physicien et climatologue, membre du GIEC et président du groupe de travail "Énergie et climat du Conseil Fédéral du Développement Durable.

### La préhistoire à l'école de Chapelle

Comme chaque année, la classe de Madame Anne Bas Perez a développé un projet de classe en rapport avec la nature.

Cette année toutefois, c'est une époque très éloignée de la nôtre qui fut évoquée. En visitant l'exposition mise sur pied par l'institutrice et les enfants, ces derniers se transforment en présentateurs et vous font découvrir ce qu'ils ont appris sur le sujet durant cette année, en vous emmenant en voyage dans la préhistoire au travers de leurs réalisations.

C'est Julien qui ouvre l'aventure en nous projetant 570 millions d'années en arrière, au début de la vie sur terre. Sylvestre poursuit en nous décrivant les plus grands animaux ayant vécu sur terre, les "sauropodes". Tandis que Sacha nous ouvre au monde des dinosaures, Guillaume nous explique les différences entre carnivores et herbi-

vores, et Astrid les différences entre vertébrés et invertébrés. Les grandes périodes de l'ère secondaire que sont le trias, le jurassique et le crétacé nous sont décrites par Bia et Maroussia. Sylvestre et Camille terminent ce voyage en nous montrant différentes sortes de fossiles.

C'est toujours un plaisir de constater les connaissances acquises par les enfants au cours de ce type de projet, et de percevoir la fierté qu'ils manifestent lors de la présentation de leur travail. C'est avec le petit Ian (décédé il y a peu) qu'ils avaient entamé ce projet de classe, et ils n'ont pas oublié de nous le rappeler à la fin de leur présentation.

Bravo et merci à tous les enfants. Quant à vous, et madame Anne Bas Peres, nous attendons, toujours avec impatience l'année prochaine et le nouveau sujet à découvrir.

En traversant sa onzième année d'existence, je puis dire, au nom de l'équipe qui l'anime, et des nombreux visiteurs qui l'ont confirmé, que la Réserve Naturelle se porte à merveille.

Il suffit de la parcourir en ce magnifique début de printemps pour en constater la richesse et la diversité.

Pensez donc, qu'en l'espace de quelques années, on a pu compter pas moins d'une centaine de variétés différentes de plantes adaptées au milieu, dont plusieurs nouvelles venues "tout naturellement", de septante-six espèces d'oiseaux observés au cours des différentes saisons, et, ce qui fait surtout la richesse de notre "zone humide", c'est tout ce petit monde qui l'habite, tellement vivant, constitué d'alevins, de mollusques, de batraciens, de libellules, d'insectes et d'organismes divers, qui, en dehors du plaisir et de l'intérêt biologique qu'il nous procure, nous tient au courant par sa présence, de l'état de santé général de son milieu aquatique.

En effet, suite à l'analyse des prélèvements régulièrement effectués par notre spécialiste des eaux, Alain Charlier, on peut affirmer que la qualité de notre eau se situe dans la bonne moyenne de la région.

Pour nous, toutes ces bonnes nouvelles sont d'un profond réconfort et nous apportent une récompense pour tout le travail accompli par l'équipe de base ainsi que tous les amis, également bénévoles qui nous donnent régulièrement un sérieux coup de main.

Il faut dire que le beau temps n'est pas toujours présent lors des journées de gestion. Les conditions de travail peuvent être quelquefois pénibles mais l'esprit d'équipe est toujours au rendez-vous, et tous ceux qui en font partie sont un gage de continuité.

Pour parler de façon concrète, ces derniers mois d'hiver nous auront permis de réaliser plusieurs choses importantes en dehors des travaux habituels.

## Reserve du Ru Milhoux CUVÉE 2004



Le plus urgent a été un travail de restauration et de dégagement du tunnel passant sous la rue de l'Abbaye, en amont de la Réserve. Il devait être réalisé à tout prix.

Passage obligé, permettant l'écoulement vers le Ru Milhoux du trop plein des étangs venant de la rue du Chêne au Corbeau.

Ce tunnel, complètement bouché, menaçait même de s'effondrer à certains endroits. L'eau n'arrivait plus à suivre son cours normal, commençant à s'infiltrer ailleurs, provoquant de profondes modifications de terrain.

Il a donc fallu vider le tunnel de son contenu, pour le "désengorger" et curer en profondeur le fossé reliant le tunnel au ruisseau une cinquantaine de mètres plus loin, tout en respectant certains méandres en harmonie avec le site.

Ce travail a été effectué de main de maître grâce à l'intervention rapide et effi-

cace des responsables de la Commune et de ses acteurs sur le terrain. Le travail fut terminé en un temps record. Nous tenons à les remercier ici de tout coeur.

Bien sûr il y a toujours des bémols. Par exemple, l'état d'envasement du ruisseau, quasi sur toute sa longueur et qui ressurgit pratiquement chaque année.

A part le cas précité, nous ne connaissons pas encore les

causes exactes. Elles ne peuvent provenir que des terrains en amont.

S'agit-il de travaux de terrassement dus à des nouvelles constructions. S'agit-il du curage ou alors de piétinements d'animaux en prairie, laissés à eux mêmes ?

Ce sont en tous cas des terres de bien mauvaise qualité !

Toujours est-il qu'il nous faudra trouver une solution à ce problème pour empêcher que la situation ne continue à se reproduire.

Peut-être devrions-nous contacter tous les riverains concernés ?

Il faut bien le dire, cette situation nous demande un effort constant pour arriver à maintenir le cours d'eau dans un état normal.

A part cela, un autre travail intéressant est en cours de réalisation. Il s'agit de l'ouverture de nouveaux sentiers dessinés tout en courbes, passant de l'ombre à la lumière et dont le but est d'aller toujours plus loin dans la découverte de nouveaux sites propres à la Réserve.

C'est très encourageant de voir ce qu'une petite équipe d'enthousiastes peut réaliser quand il y a un but commun. Celui de faire connaître davantage aux autres les richesses insoupçonnées que la nature est prête à nous dévoiler !

ERIK SEVERIN

Il y a 150 ans, naissait le poète **Arthur RIMBAUD**

*"Je m'en allais, les poings dans les poches crevées;  
mon paletot aussi devenait idéal;  
j'allais sous le ciel, Muse ! et j'étais ton féal;  
(...) Mon auberge était la Grande Ourse.  
Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou  
et je les écoutais, assis au bord des routes  
(...) je tirais des élastiques de mes souliers blessés,  
un pied sur mon coeur"  
(Ma bohème).*

*"par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers, picoté par  
les blés, fouler l'herbe menue : rêveur, j'en sentirai la fraîcheur  
à mes pieds. Je laisserai le vent baigner ma tête nue"*

L'accompagnerons-nous ?



## AGENDA

### JUIN 2004

**Sam. 19** **PROMENADE**  
départ à 14 h  
de l'église de Chapelle-Saint-Lambert.

**Jeu. 24** **Centre sportif et culturel de Maransart.**  
Réunions mensuelles de LASNE NATURE.  
19 h30 : cellule Sentiers, 20 h : réunion générale

### JUILLET 2004

**Sam. 17** **PROMENADE**  
départ à 14 h près du kiosque  
de la place Communale d'Ohain.

COMME CHAQUE ANNÉE À LA MEME ÉPOQUE :  
PAS DE RÉUNION DE LASNE NATURE  
LE DERNIER JEUDI DU MOIS

### AOÛT 2004

**Sam. 21** **PROMENADE**  
au bois de Lauzelle  
Rendez-vous à 14 h au parking de l'hôtel Mercure  
Boulevard de Lauzelle 61 - 1348 Louvain-la-Neuve

**Jeu. 26** **Centre sportif et culturel de Maransart**  
**RÉUNIONS MENSUELLES**  
**DE LASNE NATURE**  
19h30 : Sentiers, 20 h réunion générale

**Sam. 28**

### NUIT EUROPÉENNE DES CHAUVES-SOURIS

renseignements au Service Environnement de Lasne  
au 02/634 05 83

### SEPTEMBRE 2004

### ET NOTEZ DÈS À PRÉSENT POUR SEPTEMBRE SALON NATURE ET PROGRÈS BELGIQUE

Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5  
**SALON VALÉRIANE**  
**PALAIS DES EXPOSITIONS - NAMUR**

### COLLECTES SÉLECTIVES

#### JOURS D'ENLEVEMENT

##### JUIN

Mardi 8 : sacs bleus  
Mardi 15 : papiers et cartons  
Mardi 22 : sacs bleus

##### JUILLET

Mardi 6 : sacs bleus  
Mardi 13 : papiers et cartons  
Mardi 20 : sacs bleus

##### AOÛT

Mardi 3 : sacs bleus  
Mardi 10 : Papiers et cartons  
Mardi 17 : sacs bleus  
Mardi 31 : sacs bleus

##### SEPTEMBRE

Mardi 7 : papiers et cartons  
Mardi 14 : sacs bleus  
Mardi 28 : sacs bleus

##### GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 1er septembre dans les rues  
où les poubelles sont ramassées le  
LUNDI.  
Mercredi 8 septembre dans les rues où  
elles le sont le MARDI.  
Mercredi 15 septembre dans les rues  
où elles le sont le JEUDI.  
Mercredi 22 septembre dans les rues  
où elles le sont le VENDREDI.

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

**Président** : Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

**Secrétaire** : Jean-Pierre HAAK 02/ 652 59 14.  
ou 0477/ 21 68 42.

**Trésorier** : Joël DULLIER : 02/ 654 09 02

**Cellule Urbanisme et Aménag. du territoire** :  
Jacques DONNER : 02/ 633 18 79. -

Fax 02/ 633 49 36. -

urbanisme@lasne-nature.be

**Cellule sentiers** : J. COLARD : 02/ 353 02 44.

Jean Marie DEBATTY : 02/ 633 20 10.

#### Secrétariat de rédaction :

Didier GELUCK : 02/ 633 27 64.

#### Réserve du Ru Milhoux :

Erik SEVERIN : 02/ 653 55 79

#### Cellule Mobilité

: Jean-Pierre HAAK

02/ 652 59 14 ou 0477/ 21 68 42

#### Cellule Eau et pollutions :

Alain CHARLIER 02/ 633 41 93

eauetpollutions@lasne-nature.be

#### Cellule Batraciens :

Micheline NYSTEN

02/ 354 24 12 - batraciens@lasne-nature.be

**Cellule Écoles-Nature** : Monique LOZET  
lecon.verte@village.uunet.be

**Téléphone et fax de l'asbl** : 02/ 633 27 64

**E-mail** : secretariat@lasne-nature.be

[www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

#### Comptes en Banque de Lasne Nature :

**Cotisations** : 001 2326233 55

**Commandes publications** : 001 2693758 47

**de l'asbl Lasne Nature - 1380 LASNE**

## MOTS CROISES

### GRILLE N° 58

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### SOLUTION DU N° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	M	O	U	R	E	T	T	E	S
2	M	A	R	A	I	C	H	E	R	E
3	M	G		E		R	E		A	C
4	O	N	E		E	I	A		T	O
5	N	A	V	I	G	A	T	I	O	N
6	I	N		N	A	I	R	A		D
7	T	E	R	G	I	V	E	R	S	A
8	E	R		R	L			O	U	I
9	S	I	M	I	L	I	C	U	I	R
10		E	P	E	E		A	X	E	E

### Horizontalement

1. La mésosphère en fait partie. - 2. Son homme nous précède. - 3. Graffiti. - Remplacé par E. Sigle universitaire. - 4. Consonnes. - Vraiment pas loin. - 5. Balles de services. - Au début de certaines oeuvres. - 6. Input. Consonnes. - 7. Examine. - Sur qui on peut compter. - 8. Verre. - Peut être à l'âne. - 9. Range à l'envers - Cité des livres. - 10. Sur laquelle on a jeté des graines.

### Verticalement

1. En avant du corps. - 2. Boisson anglaise. - Consonnes de nuit. - 3. Il y a un neuf sur une échelle crainte. - 4. Anonyme. - Chardon à foulon. - 5. A plaindre. - Démonstratif. - Dignitaire musulman. - 6. Annonce la fin de l'hiver (mot comp.). - 7. Coupèrent menu (phon.). - Petit saint. - Sur un itinéraire. - 8. Gaine. - Atelier de Construction Électrique de Charleroi. - 9. Répare. - 10 Comme certaine courbe.